

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

SPIRAEA

**SPIRA, SPIRA_BET, SPIRA_CAN, SPIRA_FJA, SPIRA_FRI, SPIRA_HAY,
SPIRA_HJA, SPIRA_JAP, SPIRA_MED, SPIRA_NIP, SPIRA_PRÜ,
SPIRA_THU, SPIRA_VAN**
Version établie en janvier 2019

DOCDHS/ORN/SPI/PROTO/001/IND1
2 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Création du protocole

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN, assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN, RDHS
Unité expérimentale GEVES de BRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **15 décembre**.

Le matériel végétal, **8 plantes multipliées par voie végétative, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15** et le **31 mars**.

2 Déroulement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **6 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de Cavaillon – 4790 route des Vignères – F-84250 LE THOR, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en 1 cycle d'étude d'avril à novembre.

Implantation	En pot sous tunnel avec voile d'ombrage (tissage à 65%) d'avril à novembre
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	1 à 2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 mètre à 0.50 mètre

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées. Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocoles OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° caractère national	Libellé du caractère
1	Plante : port
11	Feuille : distribution de la couleur secondaire
19	Bouquet floral : nombre de couleurs distinctes
20	Bouquet floral : couleur prédominante
24	Fleur : couleur de la face supérieure du pétale (couleur prédominante) Gr.1 : blanc Gr.2 : rose Gr.3 : pourpre

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances, pour **une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1%**, sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont gardées en tant que plantes de réserve.

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais *Spiraea* est généralement entre les semaines 16 et 38.

4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du cycle d'étude de l'année n le **1^{er} avril n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Spiraea

N°	Libellé du caractère national
1 [G]	Plante : port 1-dressé 2-semi-dressé 3-semi-étalé 4-étalé
2	Plante : hauteur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-haute 9-très haute
3	Plante : densité 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
4	Feuille en expansion : couleur principale de la face supérieure Couleur RHS
5	Feuille en expansion : couleur secondaire de la face supérieure Couleur RHS
6	Feuille : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
7	Feuille : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
8	Feuille : ratio longueur/largeur 1-très bas 3-bas 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
9	Feuille : position du point le plus large 1-quart basal 2-vers le milieu 3-quart distal
10	Feuille : couleur principale de la face supérieure Couleur RHS
11 [G]	Feuille : distribution de la couleur secondaire 1-aucune 2-principalement centrale 3-principalement marginale 4-aléatoire
12	Feuille : couleur secondaire de la face supérieure Couleur RHS
13	Feuille : aire couverte par la couleur secondaire 1-très petite 3-petite 5-moyenne 7-large

	9-très large
14	Feuille : forme de l'apex 1-acuminée 2-aigüe 3-obtuse 4-arrondie
15	Feuille : nombre de denticulations sur le bord 1-absentes ou très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreuses 9-très nombreuses
16	Feuille : profondeur des denticulations sur le bord 1-très peu profondes 3-peu profondes 5-moyennes 7-profondes 9-très profondes
17	Bouquet floral : diamètre 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-large 9-très large
18	Bouquet floral : densité 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
19 [G]	Bouquet floral : nombre de couleurs distinctes 1-une 2-deux 3-trois et plus
20 [G]	Bouquet floral : couleur prédominante 1-blanche 2-rose pâle 3-rose moyen 4-rose foncé 5-rouge pourpre
21	<u>Uniquement les variétés avec bouquet floral de plus de trois couleurs</u> : Bouquet floral : deuxième couleur prédominante 1-blanche 2-rose pâle 3-rose moyen 4-rose foncé 5-rouge pourpre
22	Bouquet floral : position sur la tige 1-seulement à la pointe 2-quart distal 3-moitié distale 4-trois quarts distaux 5-sur toute la longueur
23	Fleur : diamètre 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-large 9-très large
24 [G]	Fleur : couleur de la face supérieure du pétale (couleur prédominante) Couleur RHS

25	Fleur : changement de couleur à la senescence 1-absent ou très faible 2-faible 3-moyen 4-fort 5-très fort
26	Filament : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
27	Filament : couleur 1-blanc 2-crème 3-rose pâle 4-rose moyen 5-rose foncé 6-pourpre
28	Ovaire : couleur 1-blanc 2-vert 3-jaune 4-orange 5-rose 6-rouge 7-pourpre

[G] : caractère de groupement